COMMUNE DE COALLA

Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025

Avis à Manifestation d'Intérêt

- 11. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics, exercice 2025, la Mairie de Coalla prévoit entre autres, des acquisitions et des prestations par voie de demandes de cotations formelles.
 - La Commune de Coalla lance, à cet effet, le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires conformément à l'art 76 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
- 12. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires /fournisseurs que la Mairie de Coalla pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles au cours de l'année 2025.
- 13. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines et lots ci-après :

Domaines	Sous-domaines
Fournitures et Equipements	Lot 1 : Acquisition de produits pharmaceutiques. (Agrément technique dans le domaine exigé).
	Lot 2 : Acquisition de fournitures de bureau, spécifiques et scolaires.
	Lot 3 : Acquisition de valeurs inactives .
	Lot 5 : Acquisition de matériels et mobiliers de bureau
Prestations intellectuelles	Lot 1 : Suivi-contrôle des travaux hydrauliques.
	Lot 2 : Suivi-contrôle des travaux de bâtiments.

- 14. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règles vis-à-vis de l'administration.
- 15. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :
- une demande d'inscription dans la base de données de prestataires/fournisseurs et consultants adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Coalla;
- > une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;
- > une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestations du candidat ;
- une copie légalisée du diplôme en adéquation avec le sous-domaine et le Curriculum Vitae (CV) détaillé, actualisé et signé du candidat (Personne physique);
- Une copie de l'agrément technique et/ou l'attestation d'inscription à l'ordre dans le domaine qui le requiert.
- 16. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la Mairie de Coalla ne sont pas dispensées de cette formalité et sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
- 17. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Mairie de Coalla devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat.
- 18. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs/consultants de la Mairie de Coalla : (préciser le domaine et le sous-domaine concerné) » auprès du secrétariat de la Mairie de Coalla, sis à la Mairie de Bogandé, Tél : 76 46 81 56 /70 85 41 25 au plus tard, le 10/06/2025 à 09 heures 00.
- 19. La Mairie de Coalla se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

La Personne Responsable de la Commande Publiqu Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés,

> <u>Larba DIAWARI</u> Secrétaire Administratif